



6 Actualités
Rénovation
du Pavillon de garde



11 Actualités
Fibre optique



19 Actualités
PLUI
Réunion publique
Jeudi 24 mars

Les Pavillons *infos*

N°127 Février 2022

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Enfance



Solidarité



Santé



24

MARS 2022

19h00

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

ESPACE DES ARTS - Salle Mozart
Place du Général de Gaulle



**Grand Paris
Grand Est**

PLUi / PADD

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CLICHY-SOUS-BOIS · COUBRON · GAGNY · GOURNAY-SUR-MARNE · LE RAINCY
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS · LIVRY-GARGAN · MONTFERMEIL · NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE · NOISY-LE-GRAND · ROSNY-SOUS-BOIS · VAUJOURS · VILLEMOMBLE

- > **ÉDITO** Page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Travaux
 - Voirie
 - Évolution des zones de stationnement
 - Sécurité
 - Inscription sur les listes électorales
 - Urbanisme : dématérialisation des procédures
 - Réunion publique PLUI
 - Fibre optique
 - Enfance et petite enfance
 - Centre de vaccination
 - Collecte des déchets
- > **ÉCHOS** page **15**
 - Animations de Noël
- > **CULTURE** page **19**
- > **ASSOCIATIONS** page **26**
- > **SPORT** page **29**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**
- > **INFOS PRATIQUES** page **33**
- > **INFOS SERVICES** page **34**

⚠ Covid-19

En fonction de l'évolution de la pandémie les événements annoncés, dans ce magazine, peuvent être amenés à être annulés ou reportés.



Couverture :
Pavillons-Infos-127-Février 2022



Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
sur rendez-vous
Tél. : **0148027504/05**

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e Adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale, à la Maison de l'emploi et au Projet de ville RSA
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains
Philippe DALLIER	Conseiller municipal délégué aux systèmes d'information, à la vidéosurveillance et à la cybersécurité Conseiller Départemental

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 78 61 08 44 - Courriel : amelie.pinheiro@clb-an.fr



Allô Madame le Maire

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (**sauf au mois d'août**)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°127 Février 2022.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim - Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : Imprimerie RAS - Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis matin 26 février, 12 et 26 mars 2022. pour le service Population – Etat-civil).
- > **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville :** Ville des Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

FOUCAULT

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

COUVERTURE

PLOMBERIE



TÉL. : 01 48 50 01 47

**69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

**Pour vos insertions
dans les publications municipales**

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion !*



Venez nous rendre visite !

à votre service du lundi au samedi



25, avenue Victor Hugo
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
www.immo5pavillons.com

Proche de vous, à l'écoute de vos projets



IMMO 5



*Vous souhaitez
une bonne Saint Valentin*

**Un projet d'Achat ou de Vente ?
Une Estimation ?**

01.48.02.00.21

Chers tous, Chers Pavillonnais,

C'est avec une joie chaque fois renouvelée mais également le cœur serré que je m'adresse à vous dans cet édito du premier numéro de votre Pavillons Infos de l'année 2022. En effet, la ville des Pavillons-sous-Bois connaît actuellement une recrudescence des actes de délinquance et des cambriolages. Si ce phénomène n'est pas propre à notre ville mais concerne bel et bien l'ensemble des communes franciliennes, je ne me résous pas à déplorer la situation sans agir. C'est INSUPPORTABLE !

Je ne compte plus les messages que m'adressent des Pavillonnais excédés, bouleversés, en colère, voire désabusés devant l'absence de réaction d'une police nationale débordée, en sous-effectif, qui rechigne même à prendre les plaintes des administrés devant l'infime probabilité de retrouver et d'interpeller ces individus malveillants et malintentionnés.

Je rencontre et j'échange très régulièrement avec Monsieur le Commissaire de Bondy – dont la ville dépend – afin qu'il prenne conscience de la situation dans laquelle se trouve la ville. Je l'ai d'ailleurs reçu, ces derniers jours, avec Monsieur le Sous-Préfet du Raincy afin que des engagements concrets – dont je me ferai l'écho auprès de la population – soient pris. Monsieur le Sous-Préfet m'a promis une intensification des opérations conjointes entre la police nationale et nos effectifs de police municipale. Plusieurs opérations seront donc programmées chaque mois afin de lutter contre les trafics en tous genres pour éviter qu'ils ne s'installent durablement dans les différents quartiers de la ville. Concernant la vente de cigarettes de contrebande place Oissey Forfry aux abords de la gare de Gargan : notre police municipale y passe très régulièrement en coopération avec la police nationale et les forces de sécurité de la SNCF. Plusieurs interpellations ont déjà eu lieu et une importante quantité de marchandise a été saisie. Nous ne relâcherons pas nos efforts et je suis déterminée à faire la chasse à tous ceux qui pourrissent la vie et la ville, au mépris du cadre légal, engendrant ainsi d'importantes nuisances intolérables !

Je recevrai tous les Pavillonnais qui le souhaitent, par petits groupes, comme je l'ai déjà fait avec plusieurs riverains à bout de nerfs, car c'est ensemble que nous y arriverons. La circulation de l'information, de manière constructive et sereine, est primordiale. Comme beaucoup d'entre vous le savent, j'arpente la ville, notamment le soir, pour constater les troubles à l'ordre public et, ainsi, agir le plus rapidement possible. Je continuerai à le faire sans relâche !

Pour ce qui concerne les coupures fibre et les pannes liées au réseau d'infrastructures géré par SFR, intolérables également, la ville a mis en ligne un formulaire de réclamation qui nous permettra de faire remonter efficacement vos doléances personnelles à nos contacts institutionnels. J'invite toutes celles et ceux qui ne l'auraient pas fait à se rendre sur le site Internet de la ville pour le renseigner. Sur ce sujet aussi, je suis déterminée à trouver des solutions pour que SFR et les opérateurs commerciaux assument leurs responsabilités. Les services préfectoraux et l'ARCEP doivent nous apporter des réponses et des moyens d'action que je ne manquerai pas de vous communiquer.

Je regrette la teneur quelque peu alarmiste de cet édito mais il est de mon devoir de vous informer. Je veux que vous sachiez que je reste à votre entière disposition et à votre écoute pour vous aider et vous accompagner. Je me battraï pour que notre belle ville des Pavillons-sous-Bois retrouve son calme et sa tranquillité. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire
Katia COPPI



Katia COPPI
Maire



Nous ne relâcherons pas nos efforts et je suis déterminée à faire la chasse à tous ceux qui pourrissent la vie et la ville.



> Travaux dans la ville

> Rénovation du Pavillon de garde Nord

Les travaux de rénovation du Pavillon de garde Nord ont débuté depuis plusieurs semaines avec une première phase consacrée au creusement du sol tout autour du bâtiment afin de préparer la reprise des fondations. Pour limiter la gêne occasionnée par les restrictions de circulation, le creusement des fondations des façades qui jouxtent les voies de circulation est traité en priorité.

- Le planning prévoit 7 mois de travaux.
- Budget de la rénovation : **782.000€**



> Bâtiment pour les boulistes



La construction d'un nouveau bâtiment pour les boulistes sur le stade Léo Lagrange a débuté par la démolition de l'ancien bâtiment. Le planning du chantier prévoit 5 mois d'intervention.

- Budget : **300.000€**



> Travaux de voirie

> Avenue de Chanzy

La pose de candélabres avenue de Chanzy, initialement programmée en janvier est reportée au mois de février, en raison des difficultés d'approvisionnement en matières premières et en composants électroniques. Le nouveau planning prévoit la dépose et la pose des candélabres entre le 21 février et le 11 mars. Pour permettre le bon déroulement des marchés, les travaux se dérouleront uniquement les lundis, mercredis et vendredis. Les places de stationnement seront neutralisées au fur et à mesure de l'avancée du chantier et la circulation des véhicules, sera maintenue à la vitesse réduite de 30km/h. Un courrier sera adressé aux commerçants et aux habitants afin de les tenir informés des modalités de stationnement pendant toute la durée du chantier.

> Eclairage

Rénovation des câbles électriques aériens d'éclairage de l'allée Béranger et sur une partie des allées du Chevalier de la Barre, Balzac et Ledru Rollin. • Budget : **26.000€**

Rénovation du matériel de signalisation tricolore du carrefour Berthie Albrecht / Robespierre. • Budget : **25.000€**

> SEDIF

Le SEDIF, en charge des travaux sur le réseau de distribution d'eau potable, réalisera 3 chantiers au cours du premier semestre sur plusieurs tronçons des allées Jean Prégermain, Berthie Albrecht et du boulevard Pasteur. Une communication spécifique sera réalisée auprès des riverains et des déviations ponctuelles pourront être mises en place.

> Coussins berlinois

17 coussins berlinois ont été remplacés par des ralentisseurs en enrobé pour assurer la sécurité des deux roues.

> Sécurité

> Éclairage

Deux mâts provisoires ont été posés sur la passerelle Anatole France afin de renforcer l'éclairage sur ce secteur. Budget des mâts provisoires : 8600€. Les mâts définitifs, plus haut avec des projecteurs plus puissants, seront installés courant mars.

- Budget du matériel définitif : **32.000€**



> Aménagement de voirie

Pour accroître la sécurité des enfants aux abords de l'école Jean Macé, des barrières ont été posées allée Calmanovic, pour empêcher les véhicules de stationner de manière anarchique.

➤ Évolution des zones de stationnement payant et mise en place du ¼ d'heure gratuit

De nouvelles règles concernant le stationnement payant sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2022 sur le territoire des Pavillons-sous-Bois.

➤ Nouvelles zones de stationnement

Pour faciliter la rotation des véhicules en stationnement et éviter le phénomène des véhicules ventouses, les zones de stationnement sont désormais limitées à 3h30 et organisées en deux secteurs : orange et rouge. (voir cartes)

⚠ Le nombre de places de stationnement payant n'a pas été modifié, il reste identique.

➤ Modalités

Zone rouge : stationnement payant les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h et les dimanches de 9h à 13h.

Zone orange : stationnement payant uniquement les mercredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Stationnement gratuit les jours fériés et au mois d'août pour les deux zones.

Tarifs* zones orange et rouge

30 min	1h	2h	3h	3h-3h30
0,80€	1,60€	3,20€	4,80€	45€**

*le paiement est décliné par tranches de 0,10€. Le montant minimum est de 0,40€.

** pour une durée de 3h30, le montant est de 45€, car il doit correspondre au montant du FPS.

➤ Mise en place du ¼ d'heure gratuit

Pour permettre aux automobilistes d'accéder aux commerces pour une courte durée, la ville a choisi de mettre en place le système du ¼ d'heure gratuit. Grâce à l'installation d'horodateurs de dernière génération – la ville a renouvelé l'ensemble des horodateurs au mois de décembre – chacun pourra, après avoir enregistré sa plaque d'immatriculation à l'horodateur ou sur l'application Parknow (qui deviendra à court terme EasyPark), bénéficier, une fois par jour, de 15 minutes de stationnement gratuit.



➤ Création du Forfait Post-Stationnement minoré

En cas de défaut ou d'insuffisance de paiement de la redevance de stationnement, le Forfait Post-Stationnement (FPS) est fixé à 45€. Le contrevenant pourra bénéficier d'un montant minoré à 33€ si son règlement s'effectue de manière rapide avant 10 jours, à partir de la date d'envoi du FPS*, établi par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI).

*La date d'envoi du FPS figure au recto du document en haut à gauche.

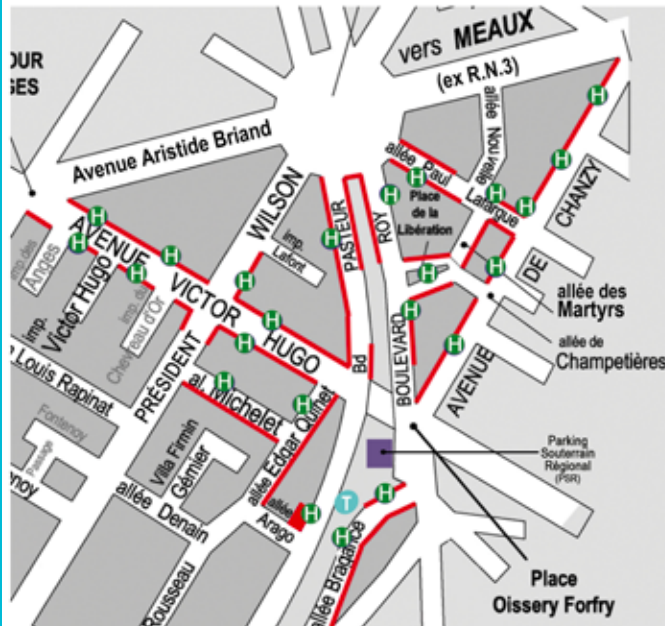
Quartier Basoche



- Zone rouge : Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 13h. Gratuit les jours fériés et au mois d'août.
- Zone orange : Stationnement payant les mercredis et samedis de 9h à 13h et de 14h à 19h. Gratuit les jours fériés et au mois d'août.
- Horodateur Easy Park

La durée du stationnement est limitée à 3h30 pour les deux zones.

Quartier Victor Hugo - Chanzy



- Zone rouge : Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 13h. Gratuit les jours fériés et au mois d'août.
- Horodateur Easy Park
La durée du stationnement est limitée à 3h30.
- Gare de Gargan T4
- Parking Souterrain Régional (PSR)

➤ Zoom sur la sécurité

➤ La ville des Pavillons-sous-Bois poursuit son engagement pour la sécurité des habitants et la tranquillité des quartiers.

Prévention, sécurité et lutte contre les incivilités sont au cœur des priorités des Pavillonnais et de la Police municipale. L'année 2021 a, de nouveau, été marquée par un contexte particulier dû à la pandémie. L'augmentation des actes d'incivilités qui troublent l'ordre public, le non-respect des règles de stationnement et du Code de la route ont amené les équipes de la Police municipale à intensifier les

contrôles et les sanctions. La tranquillité publique se construit autour d'un réseau qui rassemble tous les interlocuteurs de la sécurité. C'est pourquoi, la Police municipale a multiplié les actions conjointes avec les partenaires extérieurs tels que, la Police Nationale, le GPSR, la SUGE (pour la SNCF), la DOPC, les comités opérationnels départementaux anti-fraude ou encore l'URSAFF.

➤ Police Nationale / Police municipale

Des actions complémentaires

	Police Nationale	Police municipale
Autorité	Placée sous l'autorité de l'Etat	Placée sous l'autorité du Maire
Périmètre d'action	Secteur du commissariat de Bondy (villes de Bondy et des Pavillons-sous-Bois)	Uniquement sur le territoire de la ville
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité et la paix publiques. • La police judiciaire. • Le renseignement et l'information. • Pouvoir d'investigation et d'enquête. 	<ul style="list-style-type: none"> • Missions de police administrative et judiciaire. • Agit dans les limites des pouvoirs de police du maire. • La Police municipale ne dispose pas de pouvoir d'investigation ni d'enquête.



Le secteur de la ville des Pavillons-sous-Bois dépend du commissariat de Bondy. À plusieurs reprises, Madame le Maire est intervenue auprès du ministère de l'Intérieur pour que la ville soit rattachée au commissariat de Livry-Gargan, mais les demandes ont toutes été refusées.

➤ Commerces : arrêté de fermeture entre 21h30 et 6h

Pour faire face aux nuisances engendrées par l'ouverture tardive de certains commerces Pavillonnais, la ville a pris un arrêté afin de réglementer l'activité des commerces de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire sur un secteur

défini. Désormais, conformément à l'arrêté 2022/015GTP*, ces établissements devront être fermés entre 21h30 et 6 h du matin.

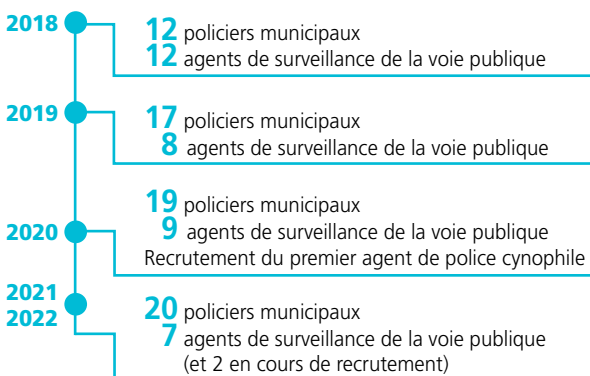
*L'intégralité de l'arrêté est consultable sur le site internet de la ville.

La Police municipale sur le terrain

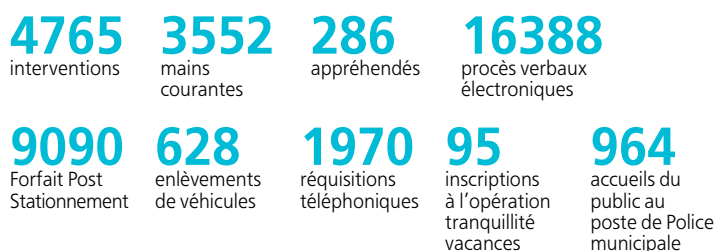


Horaires des patrouilles : du lundi au vendredi de 9h à minuit et ponctuellement 2h du matin, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 14h. **Tél. : 01 48 02 75 37**

Evolution des effectifs de la Police municipale aux Pavillons-sous-Bois



L'année 2021 en chiffres



Prévention cambriolage

Une recrudescence des signalements de cambriolages est actuellement constatée sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à rester vigilants et surtout à signaler **par téléphone** tout comportement suspect de jour comme de nuit, en appelant la Police municipale au **01 48 02 75 37** ou le **17** en dehors des horaires d'ouverture de la Police municipale. Cette démarche permet aux policiers municipaux de se déplacer rapidement et d'effectuer des rondes.

Nous vous rappelons qu'il est important de déposer plainte au commissariat dès lors que vous êtes victime d'un cambriolage.

> Elections 2022

> Inscriptions sur les listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

> Dates des prochaines élections :

- **Élections présidentielles**, 1^{er} tour le 10 avril. 2nd tour le 24 avril 2022
- **Élections législatives**, 1^{er} tour le 12 juin. 2nd tour le 19 juin 2022

> Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la qualité d'électeur :

- avoir la nationalité française,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune.

> Comment s'inscrire ?

Plusieurs solutions existent :

- **en ligne**, depuis le site de la ville et sur présentation d'un justificatif d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile* de moins de 3 mois numérisés.
- **à la mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile*, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 (accessible depuis le site internet de la ville) de demande d'inscription.
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile*, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

*Justificatif de domicile : factures eau, électricité, gaz, box téléphonique...



Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle, les inscriptions sont enregistrées à la mairie jusqu'au 4 mars 2022 (au plus tard) et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives. (Les inscriptions par internet sont enregistrées jusqu'au 2 mars ou 4 mai.)

> Vote par procuration

Si vous le souhaitez, vous pouvez donner une procuration, sans avoir besoin de justifier le motif.

> Modalités

1- Remplir un formulaire :

- **a.** Le document cerfa 12668*03, cartonné rose, donné par le commissariat, la gendarmerie, le tribunal d'Instance... **OU**
- **b.** Le formulaire cerfa 14952*03 disponible sur www.service-public.fr, que vous pouvez remplir en ligne et imprimer, ou imprimer et remplir de manière manuscrite **OU**
- **c.** En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

PUIS

2. Vous déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance avec le document (cas a et b) ou la référence de la procuration (cas c), muni de votre pièce d'identité en cours de validité pour faire valider cette procuration. L'autorité qui

valide envoie alors la procuration à la mairie de votre lieu de vote. **Pour être mandataire**, la personne doit jouir de ses droits électoraux.

> Nouveau

Désormais, **vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre**. Pour donner procuration à un électeur vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote.

Ce dernier devra tout de même **se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote** pour voter à votre place.

> Quand peut-on faire établir une procuration ?

Les électeurs doivent se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin, une procuration trop tardive mettra en péril son acheminement en mairie dans les délais.



Renseignements
complémentaires
Service Population

01 48 02 75 71/72/24/15/18

➤ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Participez à la 2^{ème} réunion publique

le jeudi 24 mars 2022 à 19h à la salle Mozart de l'Espace des Arts



Depuis fin 2018, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été prescrit. Il a pour but de substituer les PLU communaux des 14 communes de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est en un seul document qui va régir les règles de construction de l'ensemble des terrains et s'imposera à tous les projets.

Une exposition de concertation composée de 8 panneaux a été mise en place dans le hall de la mairie depuis le mois d'octobre afin de présenter les éléments sur la démarche du PLUI et sur le diagnostic. Le 16 septembre 2021, les Pavillonnais ont été conviés à une des trois réunions publiques de concertation à la mairie. Elle avait pour objet de présenter la démarche d'élaboration du PLUI, les 5 thèmes du diagnostic piloté par l'Établissement du Grand Paris Grand Est, et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) élaboré pour les 14 communes du territoire. Le PADD a été approuvé le 28 septembre 2021 au Conseil du Territoire. Il a clôturé la 1^{ère} phase du dispositif. Il est disponible sur le site du GPGE www.grandparisgrandest.fr

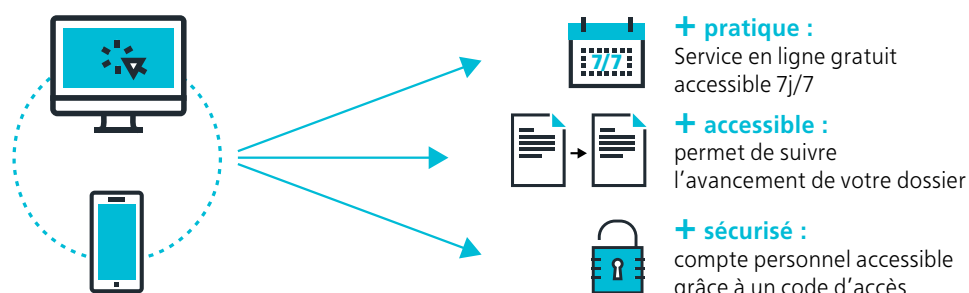
Depuis le 17 décembre 2021, des registres papier de concertation ont également été mis en place dans chaque commune du territoire permettant au public de consigner ses observations.

La deuxième phase, porte sur l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi que la rédaction des règles écrites et graphiques de constructibilité pour chaque zone géographique du Plan Local d'Urbanisme qui seront communes aux 14 villes. **La réunion publique est organisée le jeudi 24 mars 2022 à 19h à la salle Mozart de l'Espace des Arts.**

La troisième phase sera consacrée à l'enquête publique où un registre sera mis à votre disposition à la mairie à la Direction de l'Urbanisme pour recueillir vos observations, vos interrogations. (Accès à la réunion soumis aux mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement).

➤ Dématérialisation des procédures d'urbanisme

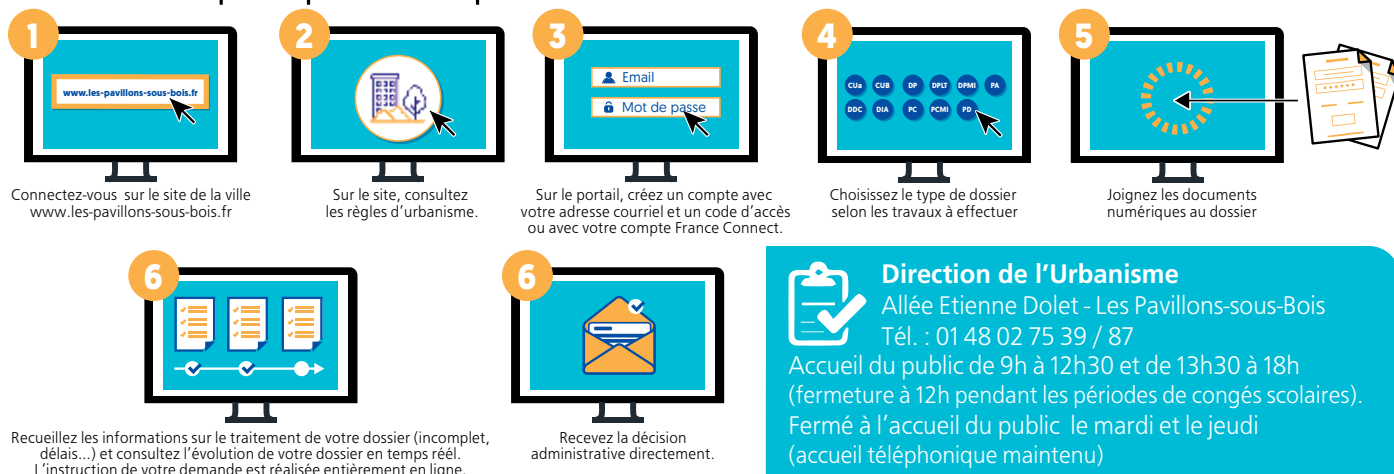
Depuis le 1^{er} janvier 2022, la ville a lancé la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour les professionnels et les particuliers (permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme...) grâce à la mise en place d'une plateforme dédiée directement accessible depuis le site internet de la ville.



Démarches à réaliser sur le service en ligne

- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Certificats d'urbanisme
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA).

➤ Les étapes pour déposer votre dossier



Direction de l'Urbanisme

Allée Etienne Dolet - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 39 / 87

Accueil du public de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (fermeture à 12h pendant les périodes de congés scolaires).
Fermé à l'accueil du public le mardi et le jeudi (accueil téléphonique maintenu)

➤ Fibre optique : formulaire de recensement

Stop aux dysfonctionnements à répétition !

Bien que la ville des Pavillons-sous-Bois ne soit pas compétente en matière de déploiement de la fibre optique, chaque jour, des Pavillonnais excédés par la répétition des coupures intempestives liées aux interventions des techniciens des fournisseurs d'accès et à la dégradation des armoires fibres, contactent les services de la ville pour solliciter une aide.

Pour mémoire, les pouvoirs publics ont attribué le déploiement de la Fibre aux Pavillons-sous-Bois à SFR. La ville n'a pas été consultée et tente de contraindre SFR et les autres opérateurs commerciaux à intervenir et à respecter leurs engagements.

Consciente des problèmes et des contraintes provoqués par l'absence de connexion fibre, Madame le Maire est régulièrement intervenue auprès des interlocuteurs fibre et particulièrement auprès de SFR, opérateur d'infrastructure, pour que des mesures soient prises. Un

nouveau courrier a été très récemment envoyé au Préfet de la Seine-Saint-Denis et à l'ARCEP qui est l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques afin de dénoncer ces dysfonctionnements et l'absence de résultats.

➤ Formulaire

Pour appuyer les demandes et faciliter la transmission des réclamations, Madame le Maire a décidé de mettre en place un formulaire pour recenser vos signalements. Accessible depuis le site internet de la ville, il sera ensuite communiqué aux représentants des opérateurs et permettra d'appuyer nos demandes auprès du Préfet et de l'ARCEP.

Pour la prise en compte de votre signalement, nous vous demandons d'indiquer le numéro d'incident qui vous est communiqué par votre opérateur dès lors qu'il est saisi d'une demande d'intervention.



Accès formulaire de signalement d'un dysfonctionnement fibre

Site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr - Rubrique : actualités

Conformément aux dispositions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne physique justifiant de son identité dispose des droits d'accès (art. 39 de la loi) et de rectification des données la concernant et « peut exiger du responsable d'un

traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite » (art. 40 de la loi).

➤ La Maison de l'Insertion et le service Logement déménagent dans la galerie de l'Espace des Arts

Deux services de la ville, la Maison de l'Insertion et le service Logement emménagent **à partir du lundi 21 février 2022** dans la galerie de l'Espace des Arts au 2^{ème} étage.

La Maison de l'Insertion était précédemment localisée, allée Pierre et Marie Curie.

Maison de l'Insertion - Tél. : 01 48 02 45 39

Le service Logement situé dans les locaux de la mairie annexe, allée de Berlin, se rapproche de l'Hôtel de ville et emménage dans la galerie de l'Espace des Arts au 2^{ème} étage.

Service Logement - Tél. : 01 72 59 19 21



➤ Inscriptions scolaires et périscolaires

➤ École maternelle

Si votre enfant est né en 2019, il vous reste encore quelques jours pour faire son inscription pour la rentrée scolaire en septembre 2022 !

La Direction de l'Éducation enregistre jusqu'au **4 mars 2022**, les inscriptions afin d'établir rapidement les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine.

Documents à fournir

- documents justifiant de l'identité de l'enfant et de ses responsables légaux (livret de famille, copie d'extrait d'acte de naissance, carte d'identité, passeport...)
- un document récent justifiant du domicile des responsables légaux et de l'enfant.

En cas de divorce ou de séparation, un acte juridique indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde. Si l'un des deux représentants légaux est absent lors de l'inscription, il pourra être demandé une autorisation écrite, datée et signée pour l'inscription de son enfant dans une école de la commune ainsi que la photocopie d'un document justifiant de son identité.



Procédure

Les inscriptions sont enregistrées directement à la permanence de la Direction de l'Éducation située à l'accueil de l'Hôtel de ville. Cette permanence est ouverte du lundi après-midi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le jeudi jusqu'à 19h. (Fermeture le 2^{ème} lundi du mois toute la journée).

➤ Centre de loisirs : planning d'inscription



➤ Planning des inscriptions aux centres de loisirs pour les vacances scolaires 2022

Dates des vacances scolaires	Pour les enfants qui fréquentent un centre :	
	le mercredi	uniquement pendant les vacances
Printemps : du samedi 23 avril au vendredi 6 mai 2022	du 9 mars au 25 mars 2022	du 28 mars au 8 avril 2022
Été : du jeudi 7 juillet au soir au mardi 30 août 2022	du 30 mai au 17 juin 2022	

Dans la limite des places disponibles
Courriel : inscriptions.enseignement@lespavillonssousbois.fr



Contact

Direction de l'Éducation
Jeunesse et Sport

Tél. : 01 48 02 75 30/26/97/28
Accueil du public fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

➤ Atout'Sports et Loisirs

Les activités proposées aux jeunes Pavillonnais (12/17 ans) se poursuivent pendant les vacances scolaires tout en s'adaptant aux consignes et protocoles sanitaires imposés par la pandémie. Pendant les vacances de Noël, des animations axées sur la sécurité autour des nouvelles mobilités (trotinette électrique) ont été proposées ainsi que sur le thème du handisport. Des sorties au Five (foot 5 contre 5), organisées au speedpark ont été proposées et largement appréciées par les participants.

Si vous souhaitez participer aux activités pendant les prochaines vacances, le planning des animations est publié sur le Facebook de la ville et sur le site internet quelques jours avant le début des vacances. Une sensibilisation au decryptage des médias est d'ores et déjà prévue.



www.les-pavillons-sous-bois.fr



www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ Relais Petite Enfance La Parent'aile

En application de la réforme des modes d'accueil, le Relais Assistantes Maternelles deviendra prochainement le Relais Petite Enfance La Parent'aile avec des missions plus élargies.



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil, gratuit, qui a pour but d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde

Il n'est pas toujours facile de savoir où s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant.

- Le RPE La Parent'aile informe les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existants sur le territoire de la ville.
- Il oriente, sur des critères objectifs, les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins.
- Pour les parents à la recherche d'une assistante maternelle agréée pour l'accueil de leur enfant, le RPE peut donner accès à la liste des assistantes maternelles du secteur. En 2021, la ville recensait 63 assistantes maternelles pour 181 places d'accueil.



Des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur

- Le RPE délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.
- Il sensibilise et accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et informe notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre : explications sur les contrats de travail, aides de la CAF, simulations de mensualisations selon les besoins des parents...

Un appui pour les assistantes maternelles

- Le RPE propose aux personnes qui souhaitent se renseigner sur les métiers d'assistantes maternelles ou de la garde à domicile de nombreuses informations.
- La structure est aussi dédiée à toutes les assistantes maternelles récemment installées sur la ville et les gardes à domicile dont les parents sont Pavillonnais.
- Tous les matins (lundi, mardi, jeudi et vendredi), des accueils jeux sont animés par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Modalités d'ouverture

Le RPE est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h30.

Le mercredi jusqu'à 16h30, le jeudi jusqu'à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h.



Relais Petite Enfance « La Parent'aile »

Place Oissery Forfry
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tel : 01 48 47 18 17

➤ Vaccination

À la demande de l'ARS et du Préfet de la Seine-Saint-Denis, le centre de vaccination des Pavillons-sous-Bois, situé à la salle de sports Lino Ventura, a rouvert ses portes le mercredi 8 décembre 2021.

➤ La vaccination en chiffres

Période du 8 au 31 décembre 2021



8554 vaccinations

5847 Pfizer • **2141** Moderna • **546** Pfizer pédiatrique



Période du 3 au 23 janvier 2022



4453 vaccinations

1424 Pfizer • **2168** Moderna • **861** Pfizer pédiatrique

Quelles sont les personnes éligibles à la vaccination en centre de vaccination ?

- personnes âgées **de plus de 16 ans** quelle que soit leur situation
- personnes âgées **de 12 à 15 ans inclus** sur présentation d'une autorisation parentale
- enfants âgés de **5 à 11 ans**

Le jour de la vaccination, l'adolescent de moins de 16 ans peut venir accompagné de l'un de ses parents (ou titulaire de l'autorité parentale). Il s'agit d'une recommandation et non d'une obligation. En revanche, il doit impérativement présenter **l'autorisation parentale à la vaccination contre la Covid-19** remplie et signée par l'un des deux responsables légaux.

Le centre des Pavillons-sous-Bois est habilité à accueillir les enfants pour administrer le vaccin pédiatrique Pfizer.

Depuis le 22 décembre, la vaccination est ouverte à tous les enfants âgés de 5 à 11 ans. Les enfants reçoivent un vaccin spécialement dosé. Il s'agit de la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech, qui est trois fois moins dosée que la forme adulte du vaccin.

Quels sont les vaccins proposés au centre de vaccination ?

Des injections avec les vaccins **Pfizer** et **Moderna** sont proposées au centre des Pavillons-sous-Bois en fonction du choix des personnes et des recommandations de l'ARS. Les deux vaccins ont un fonctionnement comparable et une efficacité identique.

Comment prendre rendez-vous ?

- Prioritairement sur la plateforme DOCTOLIB
- Un numéro de téléphone dédié a été mis en place pour les personnes qui rencontreraient des difficultés pour la prise de rendez-vous en ligne 06 03 29 28 42
- **Pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer une équipe mobile a été mise en place. Pour toute demande, merci de contacter le 06 03 29 28 42.**

Horaires d'ouverture du centre

Lundi-mardi-venredi-samedi-dimanche : de 8h 30 à 17h30.
Mercredi de 14h à 21h30 - Fermeture le jeudi.
Samedi et dimanche : vaccination avec ou sans rendez-vous

➤ Collecte des déchets :

modification de la collecte des déchets végétaux

La gestion de la collecte des déchets est une compétence de l'Établissement Public Territorial. Un nouveau marché débutera le 1^{er} mars 2022 et l'organisation de la collecte des déchets végétaux sera modifiée. **Chaque habitant recevra dans sa boîte aux lettres, d'ici la fin du mois de février, un document**

édité par l'EPT Grand Paris Grand Est qui recensera les jours de collectes par type de déchet et présentera une carte des secteurs.

La collecte des ordures ménagères, des emballages/papiers et des objets encombrants se déroulera selon les mêmes modalités.

ORDURES MÉNAGÈRES

Secteur 1 : lundi - vendredi
Secteur 2 : mardi- samedi

EMBALLAGES PAPIERS

Secteur 1 : mercredi
Secteur 2 : jeudi

ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 2^{ème} mardi du mois
Secteur 2 : 4^{ème} mardi du mois
Secteur rouge : 2^{ème} lundi du mois

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Secteur 1 : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois
Secteur 2 : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
Secteur 3 : 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois

Plus d'infos
www.grandparisgrandest.fr
0 800 50 49 36

La carte des secteurs figurera sur le document distribué dans vos boîtes aux lettres et est aussi consultable sur le site internet de Grand Paris Grand Est. Un lien est disponible depuis le site internet de la ville des Pavillons-sous-Bois.

La collecte se déroulera du mois de mars au mois de novembre inclus et sera répartie en **3 secteurs** au lieu de 2 auparavant. Le rythme de la collecte est aussi modifié et s'effectuera **deux fois par mois.**

Compte rendu du Conseil municipal

Extrait des principales délibérations du Conseil municipal du lundi 13 décembre 2021

URBANISME

2021.00134 - Compte rendu annuel à la collectivité pour l'année 2020 établi par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) - Convention d'intervention foncière avec l'EPFIF.

Une convention d'intervention foncière a été signée en 2015 avec l'Etablissement Public Foncier dans le cadre de l'aménagement d'entrée de ville Ouest, dénommée La Fourche.

La ville a fait appel à cet établissement, habilité à procéder, pour le compte des collectivités territoriales, à toutes les acquisitions et opérations immobilières, de nature à faciliter l'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'urbanisme. Conformément à la convention d'Intervention Foncière, l'EPFIF doit établir, un compte rendu annuel détaillant l'état d'avancement de la mission, l'état des acquisitions et leur prix de cession.

Au 31 décembre 2020, les dépenses réalisées faisant l'objet d'une garantie de rachat conventionnelle s'élèvent à un montant de 4,4K€ correspondant aux frais d'étude. Aucune acquisition ou cession faite par l'EPFIF n'est intervenue pour 2020. Le Conseil municipal a pris acte du compte rendu annuel d'activités pour l'année 2020 présenté par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2021.00135 - Avenant n°1 portant prorogation de la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF).

La convention d'intervention foncière a été signée le 28 janvier 2015 pour une durée de 6 années, soit un achèvement au plus tard le 31 décembre 2021. Compte tenu

des négociations actuellement en cours sur la partie Nord du secteur de la Fourche et la procédure de mise en œuvre du droit de préemption par la commune sur le secteur Entrée de ville, il est proposé de proroger d'un an la convention en cours.

35 votants – Vote à l'Unanimité

CONVENTIONS

2021.00138 - Convention avec la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain dans le cadre de l'achat d'un autocar G.N.V (Gaz Naturel pour Véhicules).

La ville a décidé d'acquérir un autocar GNV. Un dossier de subvention a été adressé à la métropole du Grand Paris dans le cadre du fonds d'investissement Métropolitain. La ville a obtenu une subvention de 78 870€ pour l'achat de ce véhicule. Une convention est donc nécessaire pour définir les conditions, les modalités de participation, les engagements et obligations réciproques des deux parties.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2021.00139 - Convention d'attribution d'une subvention au titre du Fonds Transformation numérique des collectivités territoriales.

La ville a décidé de mettre en place un portail famille en ligne, sécurisé, accessible aux citoyens dans le but de réaliser l'inscription administrative, les réservations aux différentes activités (scolaires, périscolaires, restauration ...) mais également de procéder au paiement en ligne. Le remplacement du logiciel enfance permettra d'améliorer la gestion de l'inscription et de la facturation. Un dossier de subvention a été adressé à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du

fonds de transformation numérique des collectivités territoriales. La ville a obtenu une subvention d'un montant de 19 458,46€ pour la mise en place du portail famille et le remplacement du logiciel Enfance. Il est donc nécessaire de conclure une convention.

35 votants – Vote à l'Unanimité

2021.00140- Convention de prise en charge financière entre la commune des Pavillons-sous-Bois et Ile-de-France mobilité.

Dans le cadre de l'aménagement des infrastructures de débranchement du T4, de nombreuses places de stationnement ont été supprimées aux alentours de la Gare de Gargan. Ile-de-France mobilité a donc décidé de la création d'un parking au 191 boulevard Pasteur. Afin de sécuriser le parking et limiter l'accès aux véhicules légers, il a été décidé d'apposer une clôture périphérique et un portique d'entrée. La ville des Pavillons-sous-Bois a sollicité auprès d'Ile-de-France Mobilité la prise en charge financière des travaux. La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par la ville. La convention a pour but de définir les conditions et modalités de financement pour la fourniture et la pose de clôtures ainsi que d'un portique pour un montant de 9132€.

35 votants – Vote à l'Unanimité



Délibérations consultables sur le site internet de la ville.

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Prochain Conseil municipal

Le lundi 7 mars 2022 à 20h à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

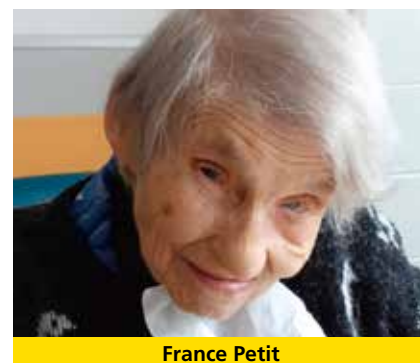
➤ Nécrologie

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 100 ans, de Madame France, Fernande, Germaine Petit (née Hulin) le 5 janvier dernier, quelques semaines avant de pouvoir fêter son 101^{ème} anniversaire.

Madame Petit est née le 12 février 1921 à Saint-Martin-de-Bonfossé dans la Manche et a passé sa jeunesse en Normandie. À l'âge de 27 ans, elle s'est

installée dans le département de Seine & Oise, aujourd'hui devenue la Seine-Saint-Denis. Pavillonnaise pendant plus de 20 ans, elle a vécu à la résidence Bragance avant d'intégrer l'Arpavie Les Clairières en 2009. Madame Petit était appréciée de tous.

Toujours volontaire et agréable, elle laissera un doux souvenir à tous ceux qui ont partagé son quotidien.



France Petit

Festivités de Noël

Les Festivités de fin d'année et le Noël féérique des Pavillons-sous-Bois ont rencontré un franc succès cette année. Des plus jeunes aux plus âgés, nombreux ont pu profiter des animations organisées par la ville. Retour en images sur ces belles journées d'hiver.





> Parcours autonomie, culture et motricité de l'Ehpad Victor Hugo



Françoise Raynaud, adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors s'est rendue, le mardi 30 novembre dernier, à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (Ehpad) Victor Hugo afin d'assister à la restitution du parcours autonomie, culture et motricité des pensionnaires.

De mai à septembre, 23 résidents âgés de 63 à 101 ans ont pu participer à plusieurs activités permettant d'exercer leur motricité et leur mémoire. Au programme de ces ateliers, du yoga, des jeux de société, des jeux de mémoires et des initiations aux sports de combat.

Lors de cette cérémonie, les participants étaient ravis de recevoir une médaille, récompense de leur participation et implication à ces ateliers. À la vue du succès rencontré, le parcours motricité a été renouvelé pour une nouvelle session.

La mise en place de ces activités est rendue possible grâce aux financements de la conférence des financeurs, à la participation de la Fédération sportive et gymnique de Travail 93 et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

> CCAS : festivités

Début décembre, la ville a proposé aux seniors (préalablement inscrits au CCAS) deux représentations du spectacle « Couleurs des Iles » dans la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts. Un moment convivial qui s'est clôturé par la remise du traditionnel colis de Noël.



> Les prochains rendez-vous du CCAS

• Sorties Seniors

La ville proposera aux seniors une sortie sur une journée au printemps et au début de l'été.

Samedi 2 avril : une journée à Chartres. Visites de la Cathédrale et de la ville. Déjeuner au restaurant. Inscriptions sur rendez-vous auprès du CCAS avant le 25 mars 2022 - Tél. : 01 48 02 75 47/63
Rendez-vous sur le site internet de la ville pour tous les détails: www.les-pavillons-sous-bois.fr

Les séjours seront organisés dans le plus strict respect des consignes sanitaires en vigueur à la date des événements.

• Ateliers bien sur Internet

Le CCAS a choisi de reconduire les ateliers Bien sur Internet pour les seniors en 2022.

Composés de 10 séances d'une durée de 2h à 2h30, ils ont pour objectifs de permettre aux participants de se familiariser avec les outils numériques et les aider à devenir plus autonomes dans leur approche au monde des nouvelles technologies. Une première conférence d'information aura lieu **le mardi 15 mars 2022 à 10h dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de ville**. Les inscriptions se dérouleront au cours de cette première réunion et sont réservées aux seniors Pavillonnais.

Dates des ateliers : 15 mars / 22 mars / 25 mars / 29 mars / 1^{er} avril / 5 avril / 8 avril / 12 avril / 15 avril / 20 avril et 22 avril, de 10h à 12h – Salle du Conseil – Hôtel de ville.

➤ Le Photo Club Pavillonnais expose...

Fin 2021, le Photo Club Pavillonnais a organisé ses 20^{èmes} Semaines de la Photo des Pavillons, qui n'avaient pas pu se tenir en 2020. Le thème, très large, était « **Biodiversité, nos futurs** » pour informer des richesses naturelles de notre Terre et notre rôle dans le respect que nous lui réservons parfois...

Près de 3500 visiteurs se sont déplacés pour découvrir les quelques 800 photos de la salle Mozart et de la galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts.

De nombreux invités d'honneur, Sabine Bernert, Patrick Kientz, Per Breihagen, Pierre Gleizes, J Henry Fair et une quinzaine de photographes internationaux ont proposé des visions positives comme négatives de ce sujet avec un talent graphique qui n'a pas laissé indifférent.

Le PCP et une dizaine de clubs photo voisins ont également exposé leur approche personnelle du thème, tantôt critique, tantôt bienveillante.

Grâce au concours de Patrick Kientz, de Véronique Fournier (des Latitudes Animales de Drancy), du WWF et des auteurs du PCP, plus de 2000 élèves de primaire et de collégiens ont eu le plaisir de participer à une visite guidée de l'exposition et à des mini-conférences sur la faune africaine avec Patrick Kientz. Ils ont également pu s'immerger parmi les animaux sauvages grâce à la réalité virtuelle 3D proposée en animation. Émotions garanties ! Quatre concours étaient présents pendant cette exposition : le concours international 2021 du Festival de l'Oiseau de la Nature de la Baie de Somme, dans la galerie JB Claudot, pour la première fois exposé, le Grand Prix d'Auteur Régional de l'URAPNEIF, Union Régional de la FPF dont fait partie le PCP, le Prix du Public pour les photographes de la région et le concours international lancé par le PCP pour l'exposition (les 50 meilleures exposées).

Une cinquantaine de grands formats ont été proposés au public en extérieur dans la ville (mairie, bibliothèque, collège Anatole France, école Jules Verne...).

Enfin, la projection du film **Legacy** de Yann Arthus-Bertrand a révélé un constat préoccupant sur l'état de santé de notre planète.

Résultats des concours

International du PCP

(Juges : Véronique Fournier – Pierre Gleizes – Vincent Trujillo) :

1^{er} : Dominique Dumas • 2^{ème} : Chloé Poulin

3^{ème} : Gilles Monaco • Junior : Maëlys Vandenweghe

Prix du Public :

1^{er} : Philippe Cruaud • 2^{ème} : Christophe D'Souza

3^{ème} : Clémence Vandenweghe

Grand Prix d'Auteur

(Juges FPF : Anouk Graux – Krystine Moessner – James Labruyère) :

1^{er} : Julien Perret (Vincennes)

2^{ème} : Patrick Lebel (Aulnay) – Michèle Noblins (Vincennes)



Rendez-vous est pris pour les 21^{èmes} Semaines de la Photo en octobre prochain, mais avant, en juin, le Grand Format sur le « Sport »... et les sportifs dans la galerie JB Claudot.

Si vous faites de la photo et/ou souhaitez apprendre, nous apprend, partager vos expériences, exposer vos photos, le Photo Club Pavillonnais est prêt à vous accueillir pour une nouvelle saison... Il suffit de pousser la porte un vendredi soir (programme mensuel sur le site du PCP)... ou contacter le club par mail pour plus d'informations.



Photo Club Pavillonnais

171, avenue Jean Jaurès 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Réunion le vendredi soir à partir de 20h30

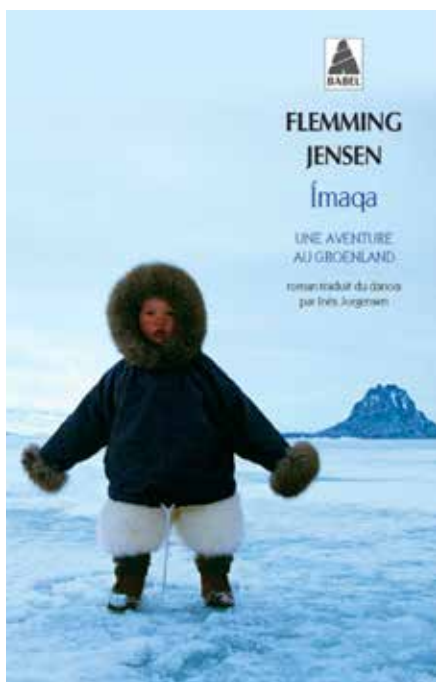
Programme mensuel sur le site www.photo-club-pavillonnais.fr

Contacts : photo.club.pavillonnais@gmail.com

ou contact@photo-club-pavillonnais.fr



Le Cercle des Lecteurs



➤ IMAQA

de Flemming Jensen

Une aventure au Groenland
Édition Babel

C'est un livre original, lucide, plein d'humour et de tendresse, un livre comme on voudrait en lire un chaque semaine. Martin Willusen, jeune instituteur danois, recherche un sens à sa vie. Il décide de partir au Groenland, annexé depuis des générations par le Danemark. Il arrive à 500 km au nord du cercle polaire, derrière la montagne d'Umánaq, « le plus bel endroit au monde ».

Dès le début, Martin souhaite se familiariser avec les habitudes de vie et le comportement des habitants de ce petit village. Selon lui, l'outil indispensable pour être accepté par la population passe par l'apprentissage du Groenlandais, contrairement aux certitudes de M. Gudmandsen, responsable très suffisant du département de l'éducation au Ministère du Groenland : « *Après vingt-sept années heureuses là-haut, ce n'est pas sans fierté que je puis dire : je n'en comprends pas un traître mot !* ». La critique de l'auteur est sans équivoque, d'autant que ce peuple paisible de chasseurs survit grâce à des moyens ancestraux. On rit beaucoup à Nunaqarfik : on rit quand on a peur, on rit pour surmonter les épreuves. Soulignons que Flemming Jensen est connu au Danemark pour ses one man shows et ses sketches du hameau : « *Des hommes forts, habitués à se tenir courageusement face à face avec des ours blancs [...] devenaient soudain apathiques et découragés* ». La visite de Lindgreen, un chanteur d'opéra danois qui finit sa tournée dans le village et « hésite un peu entre le frac et le smoking » souligne avec humour le décalage entre deux mondes danois. L'ouvrage ne serait pas complet sans une histoire d'amour inédite entre Martin et la belle Naja. Ces deux êtres, qui se comprennent à demi-mots, deviennent bien vite inséparables non sans apprendre réciproquement la langue de l'autre. Ajoutez des aventures pleines de suspense et des descriptions magistrales de ces fjords du bout du monde. Ainsi vous aurez, je l'espère, le plaisir et l'envie de découvrir cet ouvrage.

Geneviève Neubig



➤ Mais la vie continue

Bernard Pivot

Bernard Pivot âgé de 86 ans journaliste, écrivain, ancien animateur d'émissions bien connues telles : Apostrophes, Bouillon de culture, nous décrit à travers son personnage de roman Guillaume Jurus, son jumeau littéraire en quelque sorte, sa vie de retraité, son quotidien, ses relations amicales, ses occupations, avec à la fois intelligence, enthousiasme, lucidité et humour.

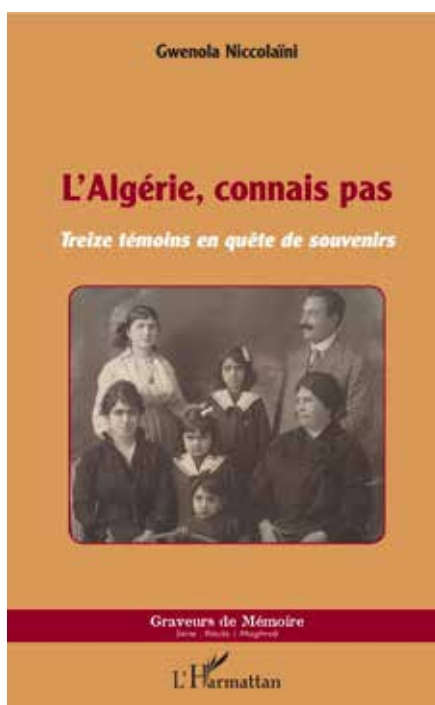
L'auteur nous dépeint le plaisir de prendre tout son temps alors que la conscience du temps restant se précise de plus en plus.

Ce roman rend palpable son amour de la vie, il s'ouvre vers l'avenir malgré le grand âge, les difficultés qui s'en ressentent. Il se veut optimiste avant tout, pétillant. Chaque chapitre, enrichissant, plein de vie se lit avec beaucoup de plaisir.

On aimerait que le livre se poursuive ainsi indéfiniment.

À découvrir sans hésiter.

Rebecca Cohen Donachie.



➤ L'Algérie, connais pas

Gwenola Niccolai

Éditeur : L'Harmattan

Dans cet ouvrage, présenté au Salon du Livre des Pavillons-sous-Bois, Gwenola Niccolai relate ses rencontres avec les enfants des familles juives qui ont dû quitter l'Algérie dans les années 1960.

Ils étaient petits, 3, 4, 5 ans. Certains sont même nés après le retour de leurs parents en France, en métropole? Comment faut-il dire? Cette question nous fait déjà entrer dans la complexité du sujet. Qui sont-ils, des Français? Administrativement, oui, mais ont-ils toujours été accueillis comme tels? Souvent non.

Encore aujourd'hui, beaucoup sont à la recherche de leur identité culturelle voire religieuse ou pas du tout d'ailleurs, signe d'un refus, voire d'un refoulement peut-être.

Le livre explore les souvenirs des enfants, mais en ont-ils et à partir de quand? Cette question croise cette quête et y prend sa place.

Les parcours sont divers ainsi que les engagements politiques ou les réactions. Pas d'amertume souvent, de la nostalgie, mais c'est plutôt l'état d'esprit des parents et grands-parents.

L'écrivain recherche à travers ces conversations menées avec une grande qualité d'écoute ses racines et un « nous », qui n'existe pas vraiment d'où le titre un peu provocateur *L'Algérie, connais pas*.

Brigitte Slonski

Bibliothèque municipale

➤ Empruntez des livres numériques
24h/24h !



La bibliothèque propose désormais le prêt de livres numériques. Ce nouveau service permet d'avoir accès à tout moment à près de 200 titres récents à lire ou à écouter : romans français et étrangers, best-sellers, thrillers, documentaires... Il vous suffit de les emprunter et de les télécharger depuis le site de la bibliothèque. Vous avez

ensuite 4 semaines pour profiter de votre lecture sur ordinateur, tablette, liseuse ou encore smartphone.

Ce service est inclus dans votre abonnement à la bibliothèque. Pour tout savoir et vous accompagner dans vos premières démarches, retrouvez le mode d'emploi sur le site de la bibliothèque ou adressez-vous à l'accueil de la bibliothèque.

AGENDA DES ANIMATIONS



➤ « Dans les petits papiers de... la bibliothèque »

Mercredi 23 février 2022, 15h

Mercredi 2 mars 2022, 15h

Mercredi 27 avril 2022, 15h

Mercredi 4 mai 2022, 15h

Venez partager un moment créatif lors d'un atelier autour du papier et repartez avec vos réalisations !



➤ Les racomptines
Samedi 12 mars 2022, à 10h
Samedi 2 avril 2022, à 10h

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons.

Dès la naissance

➤ Dictée

Samedi 19 mars 2022, 14h30 à la salle Mozart

Vous maîtrisez les subtilités de la langue française ? En êtes-vous sûrs ? La dictée est une occasion conviviale de mettre à l'épreuve vos connaissances et de (re-) découvrir des règles alambiquées.

Le nombre de places est limité : pensez à réserver auprès des bibliothécaires. Retrouvez plus d'informations sur ces événements sur le site internet de la ville.



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !

D'où ça vient ?

Éditions Mémo - 2020

**Anne-Sophie Bauman
et Claire Garralon**

Résumé et avis : D'où ça vient le chocolat ? Et le verre en verre ? Et l'ours en peluche ? Des réponses illustrées, claires et accessibles dès 3 ans à des questions qui parfois laissent les parents démunis : une aide précieuse pour répondre à la curiosité des plus petits !

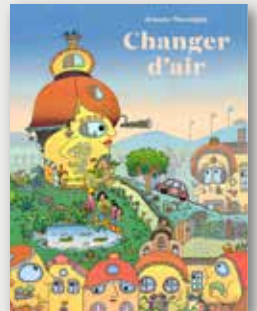


Changer d'air

Les fourmis rouges - 2021

Jeanne Macaigne

Résumé et avis : Dans son quartier, une Maison vit heureuse avec ses habitants. Mais un jour, ils n'arrivent plus à se comprendre et laissent place à la colère et aux rancœurs. Leurs conflits abîment la Maison et commencent à la détruire... Un album plein de péripéties qui se racontent dans le texte mais aussi dans les mille détails des illustrations. Un très beau livre qui évoque tout à la fois l'écologie et l'importance de l'ambiance dans une maison.



Âge : dès 5 ans

Frères de foot

Soleil - 2021

MX 18 et Ludovic D'Anjou

Résumé et avis : Florian est un jeune espoir prometteur du football et il est aussi le tuteur de son jeune frère Ezio, atteint de troubles autistiques. Alors que les deux frères apprennent à trouver leur place dans cet improbable duo, Ezio développe un incroyable don pour le football malgré son handicap. Une nouvelle BD dans l'univers du football mais qui aborde également des thèmes comme les pressions à affronter dans la pratique d'un sport à haut niveau ou les liens complexes qui peuvent unir deux frères. Un premier volume d'une nouvelle série tout aussi prometteur que ces héros !



Âge : dès 10 ans

Artémisia

Delcourt - 2017

Nathalie Ferlut et Tamia Baudoin

Résumé et avis : Artémisia Gentileschi est peintre, en Italie... au XVII^e siècle. C'est un destin hors du commun que le talent des deux auteures nous fait (re-) découvrir sous la forme d'une bande dessinée dont le propos résonne fortement avec notre époque.

Âge : dès 15 ans



Bibliothèque:

8, allée Robillard - Tél. : 01 48 47 95 54

lespavillonssousbois.bibenligne.fr



Espace des Arts

Du rire, de l'émotion et des beaux moments de partage...

Voilà ce qui vous attend avec notre programmation des prochaines semaines. Prenez vos places sur <http://billetterie.espace-des-arts.fr/>

➤ SPECTACLE MUSICAL

LE SON D'ALEX
par Alex Jaffray

Le Son d'Alex, c'est un sampleur gavé de musiques et de vanes pour voyager de la préhistoire à Gilbert Montagné, des Daft Punk à Booba en passant par Eagles, et Maître Gims.



On ressort du spectacle avec des anecdotes véridiques pour briller dans les dîners en ville et la recette pour écrire le tube de l'été. En fait... non. S'il avait la recette, il ne vous quémanderait pas de l'argent pour venir le voir sur scène. Le Son d'Alex, c'est un voyage à travers la bande son de votre vie. Vous allez écouter la musique comme jamais vous ne l'avez entendue !

Vendredi 11 mars 2022 à 20h30

Placement assis numéroté
25€ (tout public), 20€ (carte fidélité),
15€ (jeune, enfant)

➤ THÉÂTRE

SI ON SAVAIT
avec Daniel Russo, Véronique Genest

« Vous êtes mort ! » Quand Patrick entend un homme lui dire ça, il a du mal à le croire, et pourtant... Le voilà dans l'au-delà devant cette personne qui lui fait le bilan de sa vie et lui demande ce qu'il aurait changé si c'était à refaire. Nous revivons alors avec lui ces moments là, tels qu'il les a vécus, puis tels qu'il aurait pu les vivre en faisant d'autres choix. A travers cette comédie et ses personnages hauts en couleur, Eric



Fratlicelli s'interroge sur la vie et aborde un sujet qui nous a tous effleuré l'esprit : « Et si c'était à refaire, ferions-nous la même chose ? », « Serions-nous plus heureux ? », « Aurions-nous pardonner les erreurs d'autrui ? »...

Une pièce d'Éric Fraticelli / Une mise en scène de Jean-Luc Moreau

Avec Daniel Russo, Véronique Genest, Jean-Luc Porraz, Erwan Terene et Bénédicte Dessombz.

Dimanche 27 mars 2022 à 17h

Placement assis numéroté
43€ (tout public), 38€ (carte fidélité, jeune, enfant)

➤ CONCERT

QUELQUES MÉLODIES
Ibrahim Maalouf

Plus que quelques places disponibles !

Ibrahim Maalouf présentera sur la scène de l'Espace des Arts l'album *Quelques mélodies* et ce pour notre plus grand bonheur ! Lors de ce concert intimiste, voyagez avec Ibrahim Maalouf et son compère François Delporte, en revivant son histoire, drôle, impressionnante et touchante avec simplement une trompette, une guitare et quelques mélodies...



Samedi 19 mars 2022 à 20h30

Placement assis numéroté
40€ (tout public), 35€ (carte fidélité, jeune, enfant)

➤ SPECTACLE



DÉPLIE-MOI UN POÈME
(Suite poétique avec marionnettes pop-up)

« Ce spectacle est comme la feuille de papier que l'on déplie, dévoilant petit à petit les mots d'un cadavre-exquis, ou d'une ritournelle, signée Jacques Prévert : des "mots sans queue ni tête, Qui dansent dans leur tête, Sans jamais s'arrêter". Le texte du poème *Chanson pour chanter à tue-tête et à cloche-pied* sert ici de fil conducteur et laisse naître en bouquet d'autres poèmes,

ceux de Jacques Charpentreau, de Robert Desnos, de Marie Botturi ou de Paul Eluard... Pour chacun des poèmes, des objets de papier en pop-up s'animent et se transforment. « Les deux comédiens-marionnettistes habillent les mots de ces images colorées et laissent le public ravi par tant de poésie et de justesse. »

Objets en pop-up créés par Damien Schoëvaërt-Brossault Avec Isabelle Irène et Eric Malgouyres

Samedi 2 avril 2022 à 15h

Placement libre

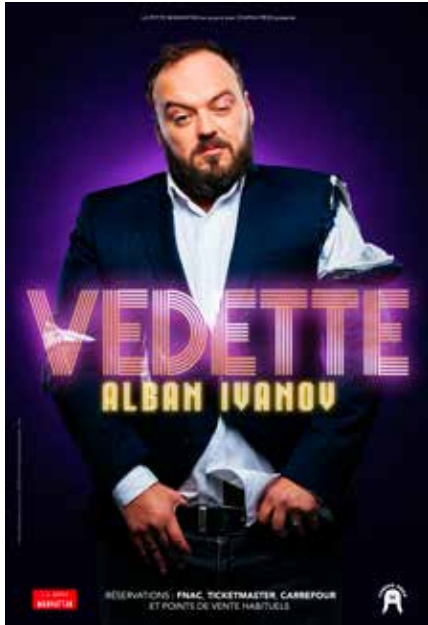
7€ (tout public), 5€ (carte fidélité, jeune, enfant), tarif famille (4 pers. et +) : 5€ par personne

> HUMOUR

VEDETTE - Alban Ivanov

Plus que quelques places disponibles !

L'artiste aux multiples casquettes, qu'on a pu voir à la télé, au cinéma (Le Sens de la fête, Le Grand Bain ou encore Hors normes) et sur les planches, sera sur la scène de l'Espace des Arts. Ce show man n'hésite pas à improviser, à donner vie à ses personnages et surtout à tout oser ! Il bouscule les consciences et se moque du politiquement correct, pour le plus grand plaisir de ses spectateurs, toujours plus nombreux. Torrents de rire et pur moment de plaisir assurés !



Vendredi 8 avril 2022 à 20h30

Placement assis numéroté

35€ (tout public), 30€ (carte fidélité, jeune, enfant)

RETRANSMISSION EN DIRECT DE L'OPÉRA DE PARIS



> LE PARC

Ballet de Angelin Preljocaj

Jeudi 10 mars 2022

à 19h30

Ballet enregistré à L'Opéra Garnier

• 1h42 sans entracte



> CENDRILLON

Opéra de Jules Massenet

Jeudi 7 avril 2022 à 19h15

Opéra en direct à L'Opéra Bastille

• 2h40

dont 1 entracte de 20 min

> EXPOSITIONS

> Bénédicte Salomez – Peinture



Sa technique basée sur le geste libre, instinctif et spontané devient le prolongement de son émotion. Elle se laisse guider par la musique, le temps s'arrête, l'environnement s'efface. La toile devient alors son histoire intérieure, le terrain de jeu de son inconscient. Entre ses mains tous les instruments improbables du quotidien, tels un sèche-cheveux ou encore un chalumeau de cuisine, peuvent transformer ses peintures. Grâce à la maîtrise de ces procédés, ses toiles capturent l'attention, suscitent l'émotion, la surprise et invitent au rêve.

Du 12 mars au 3 avril 2022

Vernissage le jeudi 10 mars 2022 à 19h

> Deborah Gad

À corps ouverts - Techniques mixtes



De la peinture abstraite Deborah Gad arrive au portrait. Là, des centaines de visages se dessinent sur le papier comme une évidence. Après avoir dessiné des inconnus, Deborah Gad représente ses proches. Ces portraits, comme « creusés », présentent une intensité grandissante. Une figure s'impose dans son travail, un modèle éternellement érigé : sa sœur. Poursuivant la tradition des icônes, la Madone solitaire est multiple et nous interpelle. Les interprétations de ces images sont laissées aux spectateurs. Qu'y a-t-il au-delà de ce corps, au-delà de cet être ?

Du 23 avril au 15 mai 2022

Vernissage le vendredi 22 avril 2022 à 19h

CINÉMA

UN CINÉMA DE QUALITÉ POUR TOUS !

Un grand écran, des petits prix et des fauteuils neufs !
Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films commerciaux les plus attendus !

CARTE DE CINÉMA à 41€

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.80€

Carte adhérent/fidélité : 5€

Sénior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5€

Enfants (-12 ans) : 4.10€

Le mercredi c'est réduit, la place tout public est à 5€ !



www.espace-des-arts.fr

Tél. : 01 41 55 12 80

144, avenue Jean Jaurès

Les Pavillons-sous-Bois

COVID19 : Tous les spectacles sont organisés dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement.

Festival Voix mêlées



21^{ÈME} ÉDITION PAR LE CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

MERCREDI
30 MARS
20h30

Gloria de Vivaldi • Concert



EGLISE NOTRE-DAME DU RAINCY



En ouverture du festival Voix mêlées, le Gloria de Vivaldi vous est proposé par l'orchestre Sinfonietta. Les thèmes sont centrés sur la hardiesse, le courage, l'intrépidité et l'audace. Ils seront livrés avec une énergie dynamique et fraîche par un duo de maîtrise et les chœurs des Pavillons-sous-Bois et de Franconville.

A l'origine, chant de louange pendant la messe, le Gloria est ici illustré par le prêtre et compositeur italien de génie Antonio Vivaldi (1678 - 1741).

Le Gloria en Ré Majeur RV 589 est une œuvre de musique sacrée du compositeur italien probablement composé autour de 1710. Vivaldi avait pour principale tâche l'enseignement musical des jeunes filles de l'orphelinat de l'Ospedale della Pietà de Venise. Il en devint maître de chœur en 1713, et

c'est probablement de cette année que date le Gloria. Sur les 12 sections qui composent cette œuvre, trois d'entre elles sont écrites pour solistes, dont le Laudamus te, qui est un duo pour soprano et alto. Musicalement, l'écriture est très variée et souvent très réussie comme dans le chœur d'introduction ou les duos entre sopranos. C'est une œuvre parfois mystérieuse, parfois enjouée, qui fait partie des œuvres les plus célèbres du compositeur.

Avec l'orchestre Sinfonietta, La maîtrise et le chœur des Pavillons-sous-Bois dirigés par Solène Labour L'Ensemble Lyrico Presto dirigé par Thierry Maurouard Direction Frédéric Loisel

Tarifs : 10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

SAMEDI
2 AVRIL
20h30

Instants Lyriques • Opéra



AUDITORIUM HECTOR BERLIOZ



Une soirée dédiée à l'opéra, mais un opéra pas comme les autres. Vous allez assister à un patchwork subtil d'airs lyriques truculents hauts en couleur où se mêlent folie et lyrisme. Amour, passion, princesse, personnages rieurs et malicieux sont au rendez-vous pour vous ravir.

Ce travail de création donne lieu à son tour à l'élaboration d'une histoire.

Nous aurons donc le plaisir de découvrir un florilège de chefs-d'œuvre. Mêlant chant, instrument et théâtre, cette soirée sera sous le signe du lyrisme, de la passion et de la comédie...

Chef de Chant : Yun-Ho Chen
Mise en scène : Nathalie Spinosi

Tarifs : 10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Non, Monsieur mon mari ! • Récital

AUDITORIUM HECTOR BERLIOZ

SAMEDI
9 AVRIL
20h30

Ad Litteram est né de la rencontre entre deux chanteurs lyriques partageant un enthousiasme commun autour du rapport musique et littérature. Chacun de leurs spectacles est une création qui vise à donner des éléments d'analyse et d'interprétation aux spectateurs afin de colorer et nourrir leur écoute, soit par le biais de ponts inter-génériques avec le domaine littéraire, soit par l'élaboration ludique de programmes construits autour d'une thématique précise.

Avec le récital «*Non, Monsieur mon mari!*», l'ensemble *Ad Litteram* se confronte au sujet terriblement sulfureux des rapports hommes-femmes : le récital où l'on se promet un amour éternel et exclusif s'estompe progressivement pour laisser la place aux revendications individuelles et au cynisme... mais aussi à l'humour et à la taquinerie.

Ce petit aperçu (ô combien non exhaustif!) permettra d'aborder dans un premier temps la conquête amoureuse, véritable lieu commun du genre lyrique, ainsi que la fameuse boutade



que Shaw avait résumé en ces termes : «*un opéra, c'est une histoire où un baryton fait tout pour empêcher le ténor d'arriver à ses fins avec la soprano*».

Les couples Faust et Marguerite (Faust, Gounod), ou encore Beaucaire et Lady Mary (Monsieur Beaucaire, Messenger) illustrent cette représentation idéalisée de la conquête : la résistance féminine cède rapidement aux doux mots de celui qui les pro-

nonce. La femme devient le «*bien*» de l'homme, et veut même mourir pour lui.

Mais les femmes n'ont pas dit leur dernier mot!

Barbara Delagnes, Soprano
René Covarrubias, Ténor
Heng-Pai Lin, Pianiste

Tarifs : 10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Du côté de chez Courteline • Théâtre

AUDITORIUM HECTOR BERLIOZ

DIMANCHE
10 AVRIL
17h



Monsieur Des Rillettes, grand pique-assiette devant l'éternel, est invité par les Boulingrin à prendre le thé. Il pense pouvoir passer d'agréables moments chez eux bien au chaud pendant une bonne partie de l'hiver. Mais, les Boulingrin sont un couple qui ne peut plus se supporter et ils prennent à témoin leur invité qui reçoit de nombreux coups et de nombreuses insultes.

Le grand génie de Courteline est de faire rire le public tout en attirant la sympathie et l'indulgence pour ses personnages si vrais et si humains. Il touche ainsi aux sources vives de la comédie en suivant sa définition : dépeindre les mœurs en riant

Avec la compagnie des 400 Zooms

Tarifs : 10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



CONSERVATOIRE MUNICIPAL HECTOR BERLIOZ

77-79, allée Danielle Casanova

Tél. : 0141551760

conservatoire@lespavillonssousbois.fr

➤ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

Des loisirs pour tous !



CONCERTS AU BAR'OUF

Samedi 19 février 2022 - Duo guitares Jazz

Samedi 26 mars 2022 – Concert/danse Latino

Le Bar'Ouf propose des concerts réguliers pour découvrir de nouveaux talents.

Ouverture des portes et du bar à 20h30.

Tarif et information à l'accueil de l'APJC.

LE CARNAVAL DU MONDE DE LÉON

Samedi 19 février 2022 à 15h

Spectacle musical à partir de 2 ans par Vince Bilon, artiste chanteur et guitariste. Un spectacle vivant, drôle et musical, interactif, qui met en éveil les tout-petits mais aussi réveille les souvenirs d'enfance des plus grands.

Tarif tout public : 7€ / adhérent(e) : 5€ (comprend une entrée enfant de moins de 13 ans et une entrée adulte).

ÇA ME DIT DU JEU

Samedi 5 mars 2022 à 14h30

Après-midi animée par le club du Nain Porte Quoi pour découvrir, seul, en famille ou entre amis, de nouveaux jeux dans une ambiance ludique et sympathique.

Tarif tout public : 2€ / adhérent(e) : 1€

Enfants à partir de 7 ans accompagnés d'un adulte responsable.

BIENVENUE À POUDLARD !

Samedi 12 mars 2022

À l'occasion du 20^{ème} anniversaire du premier film de la sagas, l'APJC vous propose une après-midi et une soirée digne de l'univers d'Harry Potter. Sortilèges, potions, livres, projection, quizz, expériences de réalité virtuelle et autres surprises vous attendent !

15h : Animation familiale

Tarif tout public : 7€ / adhérent(e) : 5€ (comprend une entrée enfant de moins de 13 ans et une entrée adulte).

19h : Animation ados/adultes à partir de 14 ans

Tarif tout public : 18€ / adhérent(e) : 15€ (cocktail dinatoire compris)



ATELIER CONSO-RESPONSABLE

Samedi 26 mars 2022 à 15h

Lessive et diffuseur de parfum d'intérieur. Cette animation vous permettra de fabriquer des produits naturels économiques, écologiques, de façon simple et rapide pour la maison.

Tarif tout public (à partir de 16 ans) : 12€ / adhérent(e) : 10€

MATCH D'IMPRO

Samedi 16 avril à partir de 18h

Venez assister et / ou découvrir une autre forme théâtrale : le match d'improvisation.

Au programme : des surprises et des rebondissements.

Tarif et information à l'accueil de l'APJC.

LES PROJETS ET ACTIONS JEUNESSE

L'Espace Jeunes propose des animations destinées aux 11-14 ans, ouvert le samedi, de 14h à 18h, ainsi que du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. La programmation, élaborée conjointement avec les jeunes, comprend des sorties loisirs (ex : Five, Laser game), culturelles et sportives (ex : patinoire, sortie vélo). Les participants y trouveront également des grands jeux, des soirées ludiques, des projections de films ou bien encore des temps de débats animés par les animateurs de l'APJC.

Chaque mercredi de 18h15 à 19h45, l'activité multisports permet aux jeunes de s'amuser et de pratiquer des sports connus et méconnus sous forme de jeux au gymnase Jean Macé.

Un séjour aura lieu en juillet prochain.

Pour les plus âgés, de 14 à 17 ans *la Boussole* permet aux jeunes de se retrouver chaque vendredi de 18h à 20h30. C'est l'occasion pour eux de discuter, de pratiquer des loisirs et de construire des projets (séjours, événements culturels – ex : rétro gaming, festival manga).

BAR'OUF CITOYEN « PLACE AUX JEUNES ! »

Mercredi 9 mars 2022 à 19h (un buffet dinatoire sera proposé)



Être jeune aujourd'hui : Quelle est ma place dans la société ? Suis-je un citoyen comme les autres ? Autant de questions que l'on débattrait ensemble avec des invités. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

APRÈS-MIDI JEUX VIDÉO RÉTRO GAMING ET RÉALITÉ VIRTUELLE

Samedi 2 avril 2022 à 15h – Tout public



Au programme : des consoles d'ancienne génération comme la Nintendo 64 ou la PS2. Il y aura aussi des casques de réalité virtuelle qui vous permettront d'enfin entrer dans les jeux et bien d'autres surprises...

Tarif et information à l'accueil de l'APJC.

CONTROLE SANITAIRE POUR ACCEDER AUX ACTIVITES ET EVENEMENTS SELON REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

BÉNÉVOLAT

Envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? Vous pourrez investir de nombreuses actions comme l'accompagnement à la scolarité, participer à l'organisation d'événements ou encore donner un coup de pouce à ceux qui en auraient besoin !



Pour toute information, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Etienne Dolet 93320 - Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org - Courriel : infos@apjc.org



➤ Inscrivez-vous pour participer à la 4^{ème} édition du défi orthographique



La ville organise le samedi 19 mars 2022, à 14h30, à la salle Mozart de l'Espace des Arts, un nouveau défi orthographique en collaboration avec l'équipe de la bibliothèque municipale. Inscrivez-vous pour participer à cette rencontre conviviale et ludique **avant le 14 mars**, sur le site de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique mes démarches en ligne.

Pour les personnes qui ne peuvent pas s'inscrire par internet, nous vous invitons à contacter la bibliothèque par téléphone. **Tél. : 01 48 47 95 54**

➤ Appel à candidatures – Rencontre des artistes

Rendez-vous le dimanche 22 mai 2022

La ville lance un appel aux artistes pour organiser, le dimanche 22 mai 2022, une rencontre sur le parking de la Mairie. Si vous vivez en Seine-Saint-Denis, que vous êtes, peintre, sculpteur, photographe, céramiste etc. et que vous avez envie de

faire découvrir vos œuvres au public et d'échanger sur vos techniques, merci de nous envoyer un dossier de candidature en joignant une ou deux photos de vos réalisations en remplissant le formulaire sur le site internet de la ville.

Site internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

Rubrique mes démarches en ligne depuis la page d'accueil du site.



➤ Club Yvonne de Gaulle



Le Club Yvonne de Gaulle est un Club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

➤ Les activités et les cours :

Après-midi jeux*, atelier perles*, atelier mémoire*, balade pédestre, balade à vélo et vtt*, belote*, bibliothèque*, billard*, bowling, belote*, ciné-club*, cours de

danse, dessin, peinture*, esthétique, flipper*, gymnastique douce, internet*, marche, soirées à thème, sophrologie, sorties culturelles, spectacles, tarot*, tennis de table*, terrain de boules*, voyages, yoga...

* activités gratuites

➤ Agenda

- **Judi 17 et vendredi 18 février, 17 et 18 mars** : esthétique sur rendez-vous
- **Mardi 1^{er} mars à 15h** : venez fêter Mardi Gras au Club. Crêpe, cidre et projection documentaire.
- **Mardi 8 mars à 15h** : Nouveau - Atelier mémoire.
- **Judi 10 mars à 13h45** : Nouveau - Bowling à Claye-Souilly, départ du club en minibus.

• **Judi 17 mars à 19h30** :

Repas traditionnel Français dansant, avec Amaury. Raccouragement le soir en minibus.

• **Lundi 21 mars à 13h30** :

Tournoi de belote

• **Mercredi 30 mars à 15h** : Loto

• **Samedi 9 avril départ du club en car à 14h30** : Théâtre Antoine Les Sœurs Bienaimés.

➤ **Le voyage 2022** :

L'Andalousie fin septembre.



Club Yvonne de Gaulle

39, allée J.B. Clément
Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

➤ **Présentation de Münstermaifeld**, ville allemande, jumelée avec Les Pavillons-sous-Bois depuis 2018.



Vue générale

Münstermaifeld est une commune de la collectivité territoriale du Maifeld dans l'arrondissement de Mayen-Coblence.

Les premiers résidents de la région sont les Celtes, puis les Romains et ensuite les Francs (Charlemagne) sont arrivés au 9^{ème} siècle. Au Moyen-âge (1277), Münstermaifeld reçut les privilèges de la ville et était gouvernée par l'évêque de Trèves. C'est une des plus anciennes villes de Rhénanie-Palatinat.

La petite ville de Münstermaifeld, avec

son imposante collégiale, domine les collines du Maifled, dans les étroites rues on découvre de vieilles maisons moyenâgeuses.

La construction de la collégiale Saint Martin et Saint Sévère remonte au 6^{ème} siècle, elle est l'une des œuvres les plus importantes du style de transition du Rhin moyen ou gothique. La construction actuelle date de 1225.

Le premier orgue de facture Strumm a été installé en 1772, l'instrument actuel a pris place en 1864, dans l'allée nord se



Château Eltz

trouve une mise au tombeau (vers 1500) avec 7 personnes en tuf.

À proximité de Münstermaifeld, se trouve le château d'Eltz. Niché dans la forêt d'Eltz ce château médiéval construit à partir du 9^{ème} siècle et jusqu'au 13^{ème} siècle est situé sur le chemin stratégique qui reliait la Moselle avec l'Eifel.



Maison à colombages



Orgue



Tour aux Chouettes



Collégiale St-Martin et St-Sévère



Mise au tombeau



Salle du prince électeur



Maisons construites vers 1800



La mairie



Salle des chevaliers

SEP FOOTBALL

> Festivités

Le mercredi 15 décembre, 60 jeunes joueurs du club de football du Stade de l'Est Pavillonnais ont eu le plaisir de fêter l'approche des fêtes de fin d'année et passer un moment convivial en assistant à la projection du film Clifford au cinéma. Pour rester sur le thème de Noël, tous les enfants se sont rendus au cinéma en petit train avec des hôtes de choix, le Père Noël et ses mascottes, pour le plus grand bonheur des jeunes licenciés. Le petit train, le Père Noël et ses amis, un cinéma entre copains et un goûter de Noël, tous les ingrédients étaient réunis pour que les enfants passent un très beau moment.



SEP Football
Courriel : football@sep93.fr

> Nécrologie

Alain Lecas nous a quittés...



« Né le 22 Juillet 1981, Alain nous a dit au revoir.

Atteint de la maladie de Charcot, Alain nous a quittés le jeudi 6 janvier 2022, il avait 40 ans. Cet enfant, joueur à la section football du Stade de l'Est Pavillonnais, a signé sa première licence au cours de la saison 1988-1989 et avait pour entraîneur Daniel Fleury. A l'époque, ses camarades s'appelaient Jérôme, Kevin, Karim, Séverine, Valentin.....

Il a poursuivi son apprentissage en tant que joueur dans toutes les catégories de « jeunes » de 1988 à 1997 : Poussins, Benjamins, Pupilles, Cadets, Juniors puis Espoir, c'est là qu'il a croisé plusieurs entraîneurs dirigeants - qui

se reconnaîtront - D.Fleury, J.Thellier, C.Saliba, JF. Roppert et M.Telingé.

Sa vocation d'éducateur est née au cours de la saison 1997-1998, lors de laquelle il a proposé ses services pour encadrer la catégorie C des Benjamins. Passionné par cette nouvelle expérience, il a continué la saison suivante.

En 1998, il a perfectionné ses qualités d'éducateur en obtenant son diplôme d'animateur seniors.

De 1999 à 2002, il a dispensé son savoir-faire auprès de la catégorie B des Benjamins, tout en ayant à cœur de poursuivre ses actions d'entraîneur bénévole et de porter l'image de marque du Stade de l'Est Pavillonnais.

En 2002, il fera partie de l'équipe Espoir-Junior en tant que joueur sous la direction de E.Sanchez. Encore une fois, son dévouement ira bien au-delà de sa mission d'entraîner les jeunes.

De 2002 à 2016, Alain jouera tous les week-end avec les équipes 1^{ère} ou réserves seniors et contribuera à maintenir le niveau sportif de ces équipes.

En 2015 et 2016, il gèrera également la buvette de la section football, démontrant des qualités professionnelles qui lui serviront quelques années plus tard en tant que gérant de la Brasserie de l'Hôtel de Ville.

Pendant quelques années, grâce à son courage, à l'aide de sa famille et à la présence quotidienne de ses parents, il parviendra à redonner une nouvelle jeunesse à cette brasserie tant au niveau de la décoration que de la restauration.

De 2017 à 2021, de plus en plus fatigué par la maladie, Alain ne pourra plus faire face à ses obligations professionnelles et devra abandonner les projets de développement qu'il avait pour la brasserie. Il sera contraint de confier la gestion de l'établissement à ses parents.

Le jeudi 6 janvier 2022, Alain est parti. Le 13 janvier, la grande famille du stade de l'Est, toutes générations confondues, s'est réunie au Stade, en présence de Madame Katia Coppi, maire des Pavillons-sous-Bois, pour lui rendre un dernier hommage empreint d'émotion.

AU REVOIR ALAIN »

Jean-Pierre RAFFARD

SEP JUDO

➤ Les sports au SEPJ

Malgré un contexte sanitaire toujours incertain, les activités du SEPJ (Éveil, Judo, Karaté, Sport Chanbara, Taïso, Kendo) continuent de fonctionner depuis la rentrée scolaire auprès des enfants, des adolescents et des adultes. L'ensemble des activités est proposé dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Retour sur les activités proposées

L'éveil judo



Pratiquée dès l'âge de 4 ans, cette activité a rencontré un grand succès dès la rentrée avec 6 cours hebdomadaires. Jean Marie Lesson, référent principal et directeur technique du SEPJ, accueille et

dispense les conseils indispensables pour que votre enfant se sente bien et appréhende cette activité avec assurance.

Le sport Chanbara



Le sport Chanbara est un art martial développé en 1971 par quelques-uns des meilleurs escrimeurs japonais. Deux adversaires s'affrontent avec des armes (sabres, poignards, lances, bâtons) en mousse ou gonflées qui imitent celles des anciens samourais. Contrairement au kendo (autre art martial japonais, mais avec des armes en bois), les combattants de Chanbara ont une liberté plus grande dans les coups portés à l'adversaire. Le référent du SEPJ, Benjamin Arsene, 6^{ème} Dan, est là pour faire découvrir cette discipline aux enfants (dès 4 ans) et adolescents.

Le Karaté Shotokan



Le karaté est une discipline martiale dont les techniques visent à se défendre, puis à répondre par une attaque au moyen des différentes parties du corps : doigts, mains ouvertes et fermées,

avant-bras, pieds, coudes, genoux. Les 20 préceptes du karaté voudraient qu'il n'existe pas d'attaque pure et dure de la part d'un karatéka : le combattant répond par une défense (ou une anticipation, nommée sendosei, qui permet d'attaquer avant que l'attaque de l'adversaire ne soit portée) puis une attaque à une agression.



L'activité est ouverte aux enfants dès 8 ans, aux adolescents et aux adultes. Kader Ouchenir, référent de la discipline, se tient à votre disposition pour vous informer et vous donner tous les renseignements utiles.

Autres activités : le Taïso

Le taïso est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique. Les objectifs visés sont de renforcer le système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse et aussi d'apprendre à se relaxer. Le référent de la discipline, Régis Baudoin 3^{ème} Dan de judo sera heureux de vous accueillir lors d'un cours d'essai pour découvrir cette discipline de mise en forme ouverte à tous.

Renseignements

Les arts martiaux véhiculent des valeurs et favorisent chez les pratiquants (es), le développement du courage, de la courtoisie, de l'intégrité, de l'humilité et du contrôle de soi. Les cours sont ouverts pour les débutants et confirmés, dès l'Éveil 4 ans (judo et chanbara) et 8 ans pour le karaté jusqu'aux adultes. N'hésitez pas à venir sur place pour faire un cours d'essai.



DOJO MICHEL DECLEVE

7, allée de Berlin - www.sepj.fr

Kader Ouchenir Président du SEPJ / karaté.

Tél. : 06 16 02 73 18

➤ Cross des écoles : Erratum

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le numéro 126 des Pavillons-Infos, la gagnante de la 1^{ère} place du Cross de l'école Robillard est Cassandra Le Rolland. Nous la félicitons pour sa performance sportive.

LES PARCOURS DU

Cœur



ACTIVITÉS PHYSIQUES



ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE



ARRÊT DU TABAC



GESTION DU STRESS



GESTES QUI SAUVENT

DIMANCHE 3 AVRIL

de **10h à 13h**

Stade Léo Lagrange

Avenue Anatole France • Les Pavillons-sous-Bois

> Ateliers sportifs

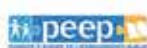
> Stand de sensibilisation Sport&Santé

> Course à 12h

**J'aime mon cœur,
je participe.**

www.fedecardio.org

Soutenu par



➤ La concertation : creuset de la démocratie locale

Tout d'abord, et parce qu'il n'est jamais trop tard pour le faire, l'ensemble de la majorité municipale souhaite, à toutes et à tous, une très heureuse année 2022 et forme le vœu que nous puissions, tous ensemble, reprendre une vie normale et apaisée. La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences personnelles et professionnelles pour beaucoup d'entre nous. Alors que les pouvoirs publics semblent confirmer une légère accalmie de la pandémie, les élus de la majorité ont pris la décision de reprendre l'organisation des réunions de quartier, très attendues par les Pavillonnais, afin que chacun puisse s'exprimer sereinement, et par quartier,

sur les problématiques rencontrées et sur les réalisations en cours. Ces réunions, et leurs échanges toujours fructueux, permettent une large concertation et se révèlent particulièrement utiles pour la majorité municipale mais également pour les habitants de la commune.

Il est, en effet, primordial de favoriser le dialogue afin de faire vivre la démocratie locale de manière constructive et directe en s'affranchissant du prisme, parfois déformant et outrancier, des réseaux sociaux. Dans cette perspective, en plus des prochaines réunions de quartier, tous les Pavillonnais qui le souhaitent pourront assister à la prochaine réunion publique,

organisée au mois de mars prochain par l'EPT Grand Paris Grand Est, relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au sujet duquel les élus restent particulièrement attentifs. Il s'agit là d'un enjeu majeur qui concerne chacun d'entre vous.

Nous vous rappelons, à toutes fins utiles, que les élus de la majorité sont à votre disposition et à votre écoute. Prenez soin de vous et de vos proches car, vous le savez, le virus circule encore. ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ Comment combattre l'insécurité grandissante ?

La majorité ressasse une période datant de 30 ans pour ne pas parler d'un présent préoccupant et de l'avenir. Quel que soit le domaine, urbanisme, budget ou sécurité.

Agressions, cambriolages, véhicules endommagés, nuisances, se multiplient. L'effectif de la police municipale devrait être de 20, en réalité les agents sont moins nombreux sur le terrain pour lutter contre cette violence. Leur recrutement est difficile comme pour d'autres agents municipaux, surtout pour des raisons salariales.

Ajoutons-y de nombreuses incivilités, le bruit, un stationnement anarchique, une

présence humaine insuffisante (agents point école, ASVP et policiers municipaux) aux abords des écoles. Nous avons demandé l'achat de petits personnages aux passages piétons qu'ont adoptés des villes voisines. Refus en raison du coût de 26 000€ pourtant raisonnable ... alors que la ville a reçu le don d'une habitante de 743 000 euros.

Il est envisagé d'investir 1 million € pour la liaison des caméras à la fibre optique. De la technique oui, mais de l'humain aussi : policiers municipaux et nationaux.

Des commerces restent ouverts trop tard, des attroupements inquiètent. Certains quartiers se transforment en zones de non-

droit où les trafics prospèrent. La violence est parfois à proximité d'établissements scolaires, c'est intolérable.

Nous avons émis la proposition de création d'un commissariat de police nationale ; la droite au pouvoir depuis 26 ans devrait s'atteler à ce projet et réunir régulièrement le Conseil Local de Prévention de la Délinquance.

Les Pavillonnais ont droit à la sécurité et à la tranquillité publique pour mieux vivre dans leur ville. ■

**B. DENY, S. Calisir, J-F Chleq,
Liste citoyenne, solidaire et écologiste**

 Pavillons-sous-Bois la voix de l'opposition

➤ Des souhaits pour une nouvelle année...

Il n'est jamais trop tard pour se souhaiter de bonnes choses... surtout pour 2022, année pendant laquelle la santé restera encore une de nos préoccupations principales. Je vous souhaite donc une belle et bonne année pleine de beaux projets personnels et professionnels. Restez prudents et respectez les gestes barrières.

Que souhaiter pour la ville des Pavillons-sous-Bois qui va connaître, dans un contexte général de mutation sociétale, une évolution urbaine et démographique ? J'espère que l'année qui vient sera marquée par une réflexion et un dialogue plus fructueux autour des

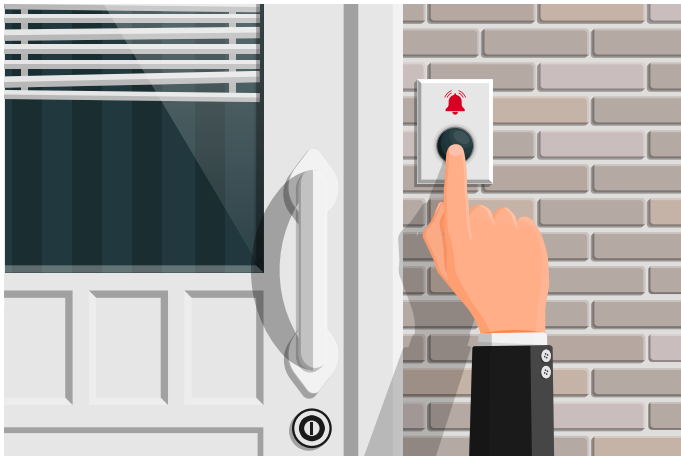
propositions que je porte régulièrement dans le cadre des commissions. Les sujets sont nombreux. A quand l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique culturelle ? Quand et où pourrions nous réfléchir à des projets améliorant la qualité du cadre de vie des Pavillonnais notamment en matière d'urbanisme et de mobilité ? Quand sera-t-il possible de réfléchir à la place que nous voulons donner à la jeunesse ?

Savoir écouter et prendre en compte les propositions formulées par l'opposition traduirait alors la capacité de l'équipe municipale en place à se soucier des préoccupations de l'ensemble des

Pavillonnais. Au-delà de considérations partisans et des querelles politiciennes qui ne manqueront pas d'émerger dans le cadre des élections à venir, il est de notre responsabilité de manifester une volonté commune de répondre aux enjeux de transformation de notre ville. ■

Jenny Lebard

➤ Attention aux vols à la fausse qualité



« Le vol à la fausse qualité » est une expression utilisée pour décrire les vols réalisés de manière générale au domicile des particuliers, par des malfaiteurs se faisant passer pour des professionnels, ou des faux employés de Mairie, des faux agents de l'administration (y compris pour des policiers). Si un policier, un agent EDF, un agent des eaux se présente chez vous sans que vous en ayez été avisé, soyez vigilant. Utilisant des subterfuges, leur discours est souvent bien rodé.

Pour tromper la vigilance de leur victime, ils s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour procéder à des repérages et y commettre des vols.

Souvent, ils détournent l'attention de leur victime pour des motifs futiles et parviennent à pénétrer dans le domicile pour dérober de l'argent ou tout autre moyen de paiement, bijoux et même les clés de voiture.

Comment se protéger ?

- Quel que soit la profession déclarée ou la raison invoquée par celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser rentrer si vous avez le moindre doute.
- S'il s'agit d'une entreprise : proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications.
- S'il s'agit d'une administration : demandez le numéro de téléphone officiel de son administration pour confirmer son identité.
- Si vous faites rentrer une personne chez vous, essayez de vous faire assister d'un voisin ou d'un ami. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

La ville recrute des surveillants des traversées piétonnes près des écoles

Pour assurer la sécurité des jeunes Pavillonnais qui se rendent à l'école des surveillants « points école » sont recrutés tout au long de l'année.

Caractéristiques du poste

Temps de travail hebdomadaire : 8h52

Si vous êtes intéressé, rendez-vous sur le site internet de la ville rubrique offre d'emploi pour consulter le détail de l'annonce et postuler en ligne.

Site : les-pavillons-sous-bois.fr

Les postes sont à pourvoir immédiatement !

La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- Directeur Education Jeunesse et Sport
- animateur centre de loisirs et pause méridienne
- Educateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de Puériculture
- Médecin de crèche (10h/mois)

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine
- Responsable Adjoint de Cuisine
- Responsable de Cuisine

➤ Pôle santé / social

- Travailleur Social / Evalueur APA - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Endocrinologue - Centre municipal de santé

- Médecin généraliste - Centre municipal de santé
- Aide-soignante - SSIAD
- Auxiliaire de vie

➤ Police municipale :

- Agent Point école (temps non complet)

➤ Direction des Services Techniques

- Chauffeur de Car
- Agent des Espaces Verts

➤ Service Urbanisme

- Instructeur Droit des Sols

➤ Direction des Systèmes d'Information

- Directeur des Systèmes d'Information

➤ Conservatoire

- Professeur d'Enseignement Artistique (guitare classique)

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne





➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93: 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**

- Hôpital J. Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24h/24 - 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT: le 15**

➤ **SOS MÉDECINS NORD SEINE ET MARNE** : un cabinet de garde a ouvert au 18, rue Gustave Nast à Chelles. Ce cabinet est ouvert à tous. L'accès y est régulé par le standard de SOS Médecins, il faut donc s'inscrire par téléphone préalablement au **0825 56 77 00**. Les rendez-vous sont donnés au jours le jour (jamais pour le lendemain). www.sosmedecins77nord.com



➤ Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier**: dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **SOS dentaire**: tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse: 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière**: tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences: **01 42 17 72 47**
Adresse: 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit.

MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr) est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies: gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

01 48 47 42 97

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

01 48 48 10 64

1, boulevard Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Un dimanche sur 2



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-état-Civil de la Ville.

MARIAGES

- M. Ahmed MEFTA EL KASSIMY et Mme Nawal EL BOUCHARI le 13/11/2021
- M. Marc LECHET et Mme Kaltoum BOUZERDA le 20/11/2021
- M. Samuel NUNFIO FRANCO et Mme Paola RUIZ RAMOS le 27/11/2021
- M. Mohamed Ali ABIDI et Mme Rihab HACHFI le 10/12/2021
- M. Redouane LAZRI et Mme Saliha AMMOUCHAS le 18/12/2021

NAISSANCES

- Kamila, Hanna KALBOUSSI née le 18/10/2021
- Anaëlys GARCIA FERREIRA MENDES DE PINA née le 21/10/2021
- Anyl, Marcel ABDYOU MOYAUX né le 30/10/2021
- Chloé IKENE née le 30/11/2021
- Clément, Étienne, Nicolas LUCAS né le 29/12/2021

➤ Cabinet médical

Nouveau

Deux médecins généralistes ont emménagé
2 boulevard Roy

Les Pavillons-sous-Bois

• **Docteur Érik LOOTVOET**

• **Docteur Raphaël CHAUMONT**

Tél. : 01 44 55 75 50

Prise de rendez-vous sur Doctolib.

Permanences en Mairie

Ouverture du service Population Etat-Civil le samedi matin de 9h à 12h :

- Samedi 12 février 2022
- Samedi 26 février 2022
- Samedi 12 mars 2022
- Samedi 26 mars 2022



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY**: Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la ville**: **01 48 48 20 94**





MONOPRIX

Envie de gagner du temps ?

Vous pouvez choisir

la **LIVRAISON**
À DOMICILE

avec paiement chez vous⁽¹⁾ et jusqu'à 18h⁽²⁾



MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE DE LA LIBÉRATION

(1) Uniquement en espèces ou chèques. (2) Sauf le dimanche. Voir conditions de la livraison à domicile en magasin.
Monoprix - SAS au capital de 78 365 040 € - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre - Pré-presse : e&pev

Les Pavillons *sous-Bois*

nouveau site internet

Plus clair, plus moderne, plus fonctionnel, plus pratique, plus esthétique, le nouveau site a été repensé pour faciliter la navigation des usagers et simplifier la recherche d'informations.

Navigation plus simple



Moteur de recherche pour affiner les résultats et trouver rapidement les informations.



Restez informés

Inscrivez-vous à la lettre d'information et aux alertes SMS afin de recevoir toute l'actualité de la ville.

Protection de vos données personnelles

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), même si vous étiez déjà inscrit aux alertes et à la lettre d'information sur l'ancienne version du site, il est important de vous réinscrire afin de pouvoir recevoir les informations de la ville.

www.les-pavillons-sous-bois.fr



GAGNEZ UNE VOITURE

AVEC



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

DANS NOS DEUX AGENCES
LIVRY-GARGAN ET
LES PAVILLONS-/S-BOIS

Du 1^{er} JANVIER
au 31 DÉCEMBRE 2022

CONFIEZ-NOUS LA VENTE
DE VOTRE HABITATION

et participez au tirage au sort
d'une valeur de 13 000 €^{*}
pour l'achat partiel ou total
d'un véhicule dans l'un des
garages du groupe NEP Car.



* Jeu avec tirage au sort pour toute personne ayant confié un mandat exclusif et vendu aux agences arthurimmo.com de Livry-Gargan et des Pavillon-sous-Bois participantes au tirage au sort. Conditions et règlement disponibles par mail à l'adresse gargan@arthurimmo.com, dans les agences participantes au tirage au sort. Le règlement du jeu est déposé à la SELARL ACTA PIERSON et ASSOCIÉS titulaire d'un office d'huissier de justice domicilié 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Photo non contractuelle.

Nous sommes présents sur votre commune depuis 1998. Notre réseau 100 % expert est constitué d'une équipe spécialisée en succession, en conseil juridique, fiscal, financier et commercial. L'estimation de votre bien vous est offerte et nous assurons un suivi personnalisé de la mise en vente jusqu'à la signature chez le notaire.

Au plaisir de vous rencontrer !



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT



AGENCE DE LA LIBÉRATION

1 boulevard Robert Schuman
LIVRY-GARGAN
01 43 84 39 70



AGENCE DE LA GARE

1 place Dissery Forfry
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
01 48 48 30 30

www.gargan-arthurimmo.com

